

Délibération N°2022-06-04
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Vendredi 28 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 9

Absents : 8

Procurations : 3

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le VINGT HUIT OCTOBRE à DIX HUIT HEURES

Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : 20/10/2022

Etaients présents : MARETTE Louis, CANOUE Germaine, CHAMPEAUX Bernadette, CHARRIE Michel, DAGNAC Eliane, DEJEAN Gaston, LABEUR Michel, POUIL Bernadette, PUJOL Jacques.

A donné pouvoirs : PONS Géraldine, ROOU Christine, ZAMBONI Daniel.

Absents excusés : EYCHENNE Maguy, RAYNIER Valérie.

Absents : BRIQUET Gaëlle, DARBAS Marika, PITORRE Muriel.

Secrétaire de séance : LABEUR Michel

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 : AJUSTEMENT DE LA MASSE SALARIALE SAAD BUDGET 2022

M. Jacques PUJOL vice-président du CCAS de Mazères évoque la nécessité de prendre en compte le complément de traitement indiciaire (CTI) étendu aux aides à domicile exerçant dans les SAAD territoriaux prévu par la loi 2022-1157 du 16 aout 2022 et de le compenser par des recettes supplémentaires : dotation du conseil départemental et d'un versement de la MSA.

Pour ce faire, il propose à l'assemblée de procéder à un virement de crédits au profit du chapitre 012 par une augmentation de crédit de 5530 € à l'article 7715 et de 12 470€ à l'article 7718.

Ouï cet exposé le conseil d'administration, à l'unanimité,

Autorise par décision modificative n°3 le virement de crédit comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64131 : Rémunération principale	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7716 : Contribution exceptionnelle et temporaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 530.00 €
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 470.00 €
TOTAL R 019 : Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0.00 €	0.00 €	0.00 €	18 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	18 000.00 €
Total Général		18 000.00 €		18 000.00 €

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
MAZERES, le 28 octobre 2022

LE PRESIDENT,
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,
Michel LABEUR

